



**MARDI 18 MARS 2025**

**Madame la Vice Présidente du Conseil Départemental, Madame la Préfète, Madame la DASEN, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN.**

Nous nous retrouvons aujourd'hui dans un contexte politique perturbé pour aborder en CDEN, la carte scolaire qui devrait permettre de remettre l'École au rang des priorités nationales et de faire front pour imposer d'autres choix, notamment en termes de moyens. A condition bien sûr Madame la Préfète, Madame la DASEN, que nos objectifs soient les mêmes.

Le PLF 2025 prévoyait 3 155 suppressions de postes dans le 1<sup>er</sup> degré. La ministre, elle-même, reconnaît que cette proposition aurait eu un impact sur les conditions éducatives.

Le schéma d'emplois a été revu. Le nombre de suppressions a été ramené à 470 emplois dans le 1<sup>er</sup> degré. Pour la FSU, l'abandon des suppressions de postes initialement prévues est un premier pas mais les 470 suppressions ont entraîné mécaniquement de nouvelles fermetures de classes. Les prévisions de rentrée 2025 annoncent la poursuite de la dégradation des conditions de travail et d'enseignement, au détriment des personnels et des élèves.

Les effectifs moyens dans les classes baissent en raison de la démographie scolaire, mais ils restent, rappelons-le, plus élevés en comparaison des pays de l'Union Européenne (19 élèves).

La baisse démographique est une réalité, mais la société française, traversée par des crises socio-économiques, est marquée par des inégalités profondes contre lesquelles l'école doit lutter. Les effectifs baissent mais la société, les familles, les élèves, ne sont plus les mêmes et ont plus d'attente vis à vis de l'école, mettant toujours plus les agent·es sous pression, qui le sont déjà de plus en plus par la hiérarchie.

Salaires, formation initiale et continue, attractivité du métier, temps de travail, contractualisation du métier, AESH, rendez-vous de carrière, nouveaux programmes sont autant de chantiers primordiaux que nous souhaitons voir avancer.

Il aura fallu pas moins de six ministres de l'Education nationale et des mois d'attente depuis un consensus trouvé après une large consultation avec les organisations syndicales, les parents d'élèves, les associations de spécialistes pour que le programme Eduquer À la Vie Affective, Relationnelle et à la Sexualité (EVARS) prenne enfin corps. Un consensus mis à mal par l'ancien ministre délégué à la réussite scolaire et les pressions et infox d'associations et de collectifs réactionnaires cherchant à susciter une panique morale

auprès de l'opinion publique. La FSU se félicite de sa mise en place tant il participe à la connaissance et à l'estime de soi, à la prévention contre les violences sexistes et sexuelles, les discriminations de genre et la construction de relations égalitaires. Il mêle dimension éducative et citoyenne pour permettre aux élèves de se connaître, de connaître les autres mais aussi de grandir comme citoyen·e éclairé·e dans la société complexe qui les entoure. C'est une victoire pour l'Ecole, les élèves et les personnels. La FSU mettra désormais tout en œuvre pour que ce programme s'applique partout et demande maintenant au Ministère de mettre en place les formations adéquates EN PRESENTIEL.

La FSU, comme tous les ans, s'est engagée avec détermination dans la construction du 8 mars, journée internationale des droits des femmes. A Mont de Marsan, la FSU a oeuvré au rapprochement des organisations syndicales avec les associations féministes et humanistes, pour proposer une journée place St roch qui s'inscrit désormais dans la durée. Nous déplorons toutefois le refus préalable par la mairie de Mont de Marsan de prêt de matériel et de possibilité de se rassembler place st Roch. Mais nous déplorons surtout l'absence des forces de police pour encadrer le parcours de manifestation. Organiser un 8 mars pour défendre les droits des femmes est un parcours de combattant, ce qui interroge fortement...

D'autre part, les personnels continuent de dénoncer l'inaction intolérable du ministère qui persiste à piétiner l'égalité salariale entre les femmes et les hommes : il continue par exemple de faire le choix de l'indemnitaire au détriment de l'indiciaire avec le pacte enseignant. La FSU rappelle son attachement fort à l'égalité professionnelle. Elle s'engagera pleinement pour obtenir des plans d'action ambitieux avec des leviers véritablement opérationnels pour l'égalité et contre les VSS. Assez des grands discours, il faut des actes!

Mardi 11 février 2005, une nouvelle loi, prometteuse voyait le jour. 20 ans après, le constat est plus que contrasté. Cet anniversaire devrait être l'occasion de célébrer une avancée majeure pour notre système éducatif. Mais dans nos écoles, la réalité est toute autre : faute de moyens, l'inclusion scolaire reste un vœu pieux, bien loin des ambitions affichées. Sans revenir, sur tout ce qui reste à améliorer en terme d'accessibilité, d'inclusion, de condition de travail pour les personnels et d'apprentissage pour les élèves, la FSU réaffirme ici son engagement pour une école pour toutes et pour tous, quel que soit son profil familial ou médical.

Dans les Landes, alors que nous aurions pu profiter de la baisse démographique pour rattraper le taux d'encadrement moyen national et offrir des apprentissages sereins, de qualité à toutes et tous, notamment à ceux qui en ont le plus besoin, nous allons rendre un poste. Votre projet (19 fermetures de classe contre 4 ouvertures seulement) aura plusieurs conséquences : une augmentation des classes multi-niveaux, la négation de l'école maternelle comme une véritable école lieu privilégié de socialisation, d'accès au langage, lieu où l'on prend son temps, une dégradation des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves les plus en difficulté.

Certes, vous nous avez dit préserver les zones rurales de notre département. Or, la grande majorité des fermetures touchera ces zones et creusera davantage les inégalités entre les territoires, à plus forte raison dans des secteurs avec de IPS bas (école de Pomarez par exemple).

Les effectifs pour la prochaine rentrée évoluent encore. Certaines écoles concernées par une fermeture en CSAD continuent d'inscrire des enfants et nous ne sommes qu'au mois de Mars. Les taux d'encadrement après fermeture augmentent donc et ne permettront plus du tout des conditions d'enseignement et d'apprentissage correctes.

De plus, les RPI Mézos /Bias et Aureilhan/St Paul en Born ont des taux d'encadrement déjà très élevés et des ouvertures n'ont pas été envisagées. Ces écoles connaissent chaque année de nombreuses inscriptions pendant l'été.

Les mobilisations des parents d'élèves et des élus.ues montrent à quel point l'avenir de l'Ecole les préoccupe. Par des affichages, des interviews ou des manifestations, ils et elles essaient d'attirer l'attention de l'Etat sur les conséquences des fermetures sur la qualité des apprentissages des élèves.

En revanche, nous nous satisfaisons de ne plus voir apparaître dans les documents les fusions des écoles de Tartas et de Narrosse qui avaient été annoncées en CSAD.

Nous profitons de cette instance pour rappeler que la fusion est une technique de gestion pour une économie d'échelle : parce que le maintien des petites structures c'est coûteux ! En terme de taux d'encadrement P/E, de décharge de direction, d'indemnité de direction...et parce que cela signe la disparition de l'école maternelle. Enfin, la fusion de deux écoles entraîne le plus souvent la fermeture d'une classe à court ou moyen terme. Nous réaffirmons donc notre opposition totale aux fusions.

Les besoins en postes de remplaçants supplémentaires se font de plus en plus importants. Les situations de mauvaises conditions d'enseignement et de travail dues à ces remplacements de plus en plus difficiles se multiplient dans le département. Les congés maternité, les demandes d'autorisation d'absence de droit ne peuvent même plus être honorées. Cela met tout le monde en souffrance (les élèves, les enseignant.es non remplacé.es, enseignant.es qui accueillent les élèves des collègues non remplacé.es, les secrétaires de circonscription, les parents d'élèves). Personne n'est épargné par ces conditions de travail toujours plus difficiles. Il y a urgence à agir en créant des postes de TR.. La réorganisation géographique que vous proposez est insuffisante pour améliorer les difficultés liées à ce point. Vous nous promettez 8 nouveaux moyens consacrés au remplacement mais ces créations se feront au détriment de la qualité de l'enseignement de tous les élèves landais et des conditions de travail des personnels à travers les fermetures de classes.

Enfin, aucun moyen n'est prévu a priori pour une meilleure prise en compte de la grande difficulté scolaire. Nous revendiquons toujours le retour des « Plus de maitres que de classes », un RASED complet pour 800 élèves soit 2 enseignant.es spécialisé.es et un.e psychologue scolaire assorti de moyens pour leurs déplacements compte tenu de la taille de notre département.

Nous réitérons notre demande d'avoir une vigilance particulière pour les décharges de direction des écoles qui perdent la décharge totale suite à une fermeture de classe.

Pour conclure, nous demandons que le projet présenté lors du CSA du mois de février soit ré-étudié avec les données actualisées, que les revendications soient entendues, qu'aucun enfant d'aucune école ne subisse la saignée économique actuelle afin de garantir à chaque élève landais des apprentissages à hauteur des ambitions de notre Ecole Républicaine.

La FSU conteste les choix de répartition de la dotation académique pour le second degré, rejetés unanimement par les organisations syndicales représentatives en CSA, qui vont encore dégrader nos conditions de travail et les conditions d'études des élèves au profit d'une gestion purement comptable.

En diminuant le nombre d'heures postes, il crée ainsi, délibérément, les conditions pour supprimer massivement des postes dans le second degré (-390 heures postes dans le département) alors que la baisse démographique aurait pu être l'occasion de diminuer les effectifs par classe et de se rapprocher de nombreux pays européens.

Cette année encore, 17 de nos collègues de l'enseignement général, technologique ou professionnel, vont perdre leur poste sans garantie d'affectation près de leurs espérances. Soit 10 de plus que l'an dernier...

Faute de postes suffisants dans certaines disciplines, des collègues en poste courent le risque de devenir ou redevenir TZR. La baisse des DGH, dans de nombreux établissements du département, va encore une fois multiplier les services partagés, entraîner l'imposition d'heures supplémentaires là où des postes pourraient être maintenus, renforcer la concurrence entre disciplines et entre établissements du fait d'une marge d'autonomie toujours insuffisante, fragiliser certains enseignements, certains dédoublements et certaines options, mettre à mal les conditions d'accueil des élèves en situation de handicap ou à besoins éducatifs particuliers.

Pour la FSU, il y a urgence à entendre les difficultés et les besoins des personnels sur le terrain pour porter un projet émancipateur pour l'école publique de qualité, juste, équitable et égalitaire qui permette à tous les élèves de réussir. Pour cela, la FSU exige des moyens pour que les personnels puissent exercer leur métier sereinement et avec toute la liberté de concevoir et d'agir.

Pour la FSU, l'Ecole ne devrait, à aucun moment, être considérée comme un coût mais vue comme un investissement, de court, moyen et long terme. La lutte contre les inégalités devrait être érigée en grande cause nationale ! L'équité de traitement devrait être recherchée, coûte que coûte et quoi qu'il en coûte !

Nous vous remercions pour votre attention.

**Pour la délégation FSU : Laure Cazenave, Cathy Vigneau Laffargue, Yan Negui et Damien Masson**